

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 06 JUIN 2019

Etaient Présents 45 titulaires, 2 suppléants, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maité POTIN, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Aurélie GIRAUDON, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Maryse ARTIGAU
	Anne VOELTZEL	à	Paule BERGES
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric PUCHEU	à	Lydie ALTHAPE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Dominique FOIX	à	Daniel LACRAMPE
	Denise MICHAUT	à	Henriette BONNET
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Gérard ROSENTHAL
	André LABARTHE	à	Maité POTIN
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise BISTUE
	Robert BAREILLE	à	Aurélie GIRAUDON
	Pierre ARTIGUET	à	Evelyne BALLIHAUT

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE  
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Alain CAMSUZOU (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Pierre Felix CAUHAPE (excusé), Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Valérie SARTOLOU (excusée), Anne BARBET (excusée), Christophe GUERY (excusé), Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 33-190606-SET-

PISCINE OLORON HAUT-BÉARN : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX 2019

Mme BESSONNEAU indique que dans le cadre de la modernisation de la piscine d'Oloron Haut-Béarn, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a lancé une procédure de consultation des entreprises pour réaliser les travaux 2019.

Le présent marché est passé sous la forme :

- d'une procédure adaptée en vertu des articles L. 2123-1 al.1, R. 2123-1 al.1 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique,
- d'un marché global de performance tel que défini à l'article L. 2171-3 du Code de la Commande Publique

Le montant prévisionnel des travaux a été évalué à 387 000 € HT.

Date de publication de l'avis d'appel à concurrence dans le journal d'annonces légales "Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics", le 06 mai 2019.

21 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises ont été réalisés.

6 entreprises ont participé à la visite obligatoire de l'équipement.

La date de remise des offres était fixée au 31 mai 2019 à 12 heures.

3 offres ont été reçues électroniquement.

Après examen des offres, considérant les critères "prix" valant pour 30 % et "valeur technique" valant pour 70 %, il est proposé de choisir l'entreprise Inter-énergies pour un montant de 378 053,06 € HT.

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer le marché et les pièces qui s'y réfèrent y compris les avenants, avec l'entreprise proposée.
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 06 juin 2019

Suit la signature

Affiché le 18.06.19

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/06/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/06/2019